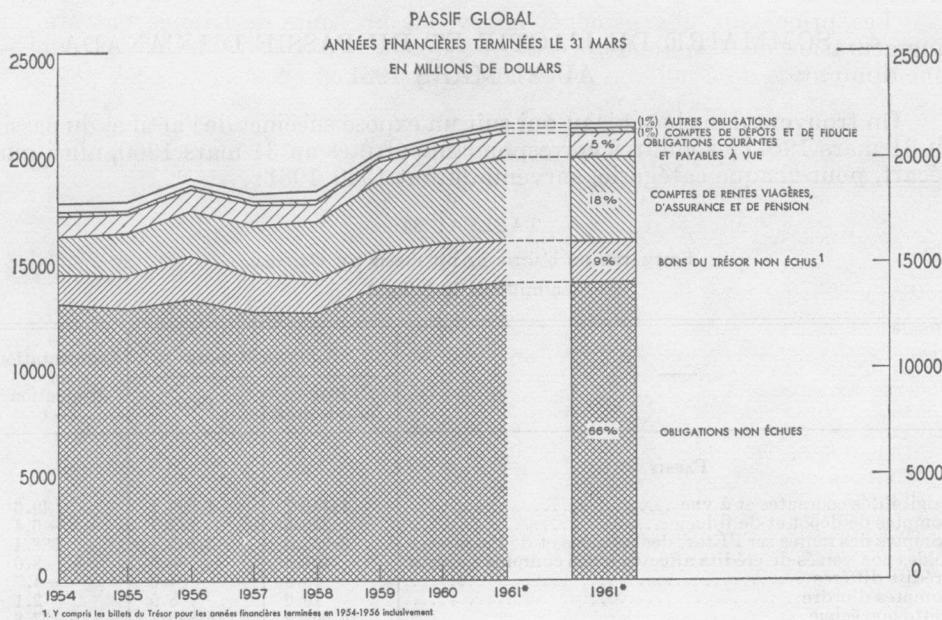


CHAMBRE DES COMMUNES

**Exigibilités courantes et à vue**

Cette catégorie comprend les obligations de l'État, obligations courantes et payables à vue. Les changements principaux consistent en des augmentations de 16 millions au titre de l'intérêt couru, de 13 millions en intérêt dû et non versé, de 12 millions en dette échue, de 10 millions visant le redressement réévalué du solde en dollars canadiens dans le Fonds monétaire international, et de 6 millions au titre des chèques du Trésor impayés et en une diminution de 9 millions dans les comptes à payer.

TABLEAU 40
(en millions de dollars)

EXIGIBILITÉS COURANTES ET À VUE	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1961 (provisoire)	1960	
Chèques du Trésor impayés.....	235.1	228.8	6.3
Comptes à payer ¹	235.8	245.1	-9.3
Billets non productifs d'intérêt, payables au Fonds monétaire international et à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....	383.7	381.8	1.9
Dette échue non payée.....	32.3	20.1	12.2
Intérêt dû et non versé.....	70.4	57.7	12.7
Intérêt couru.....	154.0	137.6	16.4
Postes (mandats-poste non payés).....	22.6	22.5	0.1
Chèques de lettres de crédit impayés.....	4.5	5.4	-0.9
Fonds monétaire international—redressement réévalué du solde en dollars canadiens.....	10.1	10.1
Autres exigibilités courantes.....	0.2	0.1	0.1
	1,148.7	1,099.1	49.6

¹ Paiements effectués en avril sous l'empire de l'article 35 de la loi sur l'administration financière, mais qui s'appliquent à l'année financière précédente.

Comptes de dépôt et de fiducie

Les comptes de dépôt et de fiducie comprennent des fonds divers déposés auprès du receveur général du Canada ou par lui détenus en fiducie pour diverses fins.